

Fiter montanha e mar grana lo fotsòl qui ganha *Itasao eta mendien astra*

Réunion de la Commission des Compétitions des Jeunes

Samedi 03 juillet 2021

Présents : Jean Claude LARRIEU (Président), Mademoiselle Elodie LARRIEU (Secrétaire),
Jacques CROS, Xaby LAFITTE,
Absents excusés : Patrick BADIE, Alain BOTELLA
Invité excusé : Johan SAINT MACARY

ORGANISATION COMPETITIONS U19 – U17 – U15

L'organisation structurelle (nombre de poules, nombre d'équipes par poule et déroulement championnat) sera définie en fonction du nombre d'équipes engagées par catégorie et niveaux d'engagement.

Championnats 1^{ère} phase

Engagement libre : choix du niveau de compétition effectué par les clubs (via Footclubs) :

- 1 niveau de compétition pour la catégorie U19 (brassage) ;
- 3 niveaux de compétition pour les catégories U17 et U15 (Excellence, N1 et N2) ;

Constitution du brassage U19 interdistricts :

- Engagement non limité ;
- Poules géographiques.

Constitution du niveau Excellence U17 et U15 :

- Engagement non limité ;
- Pas de zone géographique ;

IMPORTANT :

SEUL le niveau Excellence donne accès à la division « Elite » (hors équipes B et Entente), créée en 2^{ème} phase pour déterminer les montées en Ligue à la fin de saison :

- 3 équipes U17 en U18R2
- 3 équipes U15 en U16R2

Constitution des autres niveaux U17 et U15 :

- Engagement non limité.
- Poules géographiques.

ORGANISATION COMPETITIONS U13

Championnats 1^{ère} phase

Engagement libre : choix du niveau de compétition effectué par les clubs (via Footclubs) :

- 5 niveaux de compétitions pour la catégorie U13 (Elite, Excellence, N1, N2 et N3).

Constitution du niveau U13 Elite :

Engagement limité à 12 équipes maximum,

Ce niveau est soumis à des accessions et rétrogradations :

- 5 accessions en Ligue à mi-saison (U13Elite => U13Critérium) ;
- 6 équipes maintenues en division « Elite » de la 2^{ème} phase ;
- 1 équipe rétrogradée en division Excellence de la 2^{ème} phase.



Constitution du niveau U13 Excellence :

Engagement non limité ;

- Nombre de poules en fonction du nombre d'équipes engagées ;

Ce niveau est soumis à des accessions et rétrogradations :

- 4 accessions en division Elite de la 2^{ème} phase (hors équipes B et Entente) ;

- Le dernier de chaque poule est rétrogradé en Division D1.

Constitution des autres niveaux N1, N2 et N3 :

Engagement non limité par niveau :

- Nombre de poules en fonction du nombre d'équipes engagées ;

- Poules géographiques avec un maximum de 8 équipes par poule ;

Championnats 2ème phase

Constitution de la division Elite :

Ce niveau est soumis à des accessions en et rétrogradations :

- 3 accessions en U14R2 en fin de saison.

- 1 poule de 10 équipes en matchs simples

ORGANISATION COUPES DEPARTEMENTALES

Ne peuvent s'engager dans une coupe départementale, que les équipes présentes dans un championnat régional ou départemental de même catégorie.

Tirage des tours

Intégration de toutes les équipes engagées (via Footclubs) dès le premier tirage des coupes, même celles encore qualifiées dans les coupes nationales ou régionales.

Coupe U19 Interdistricts :

Coupe réservée aux équipes évoluant en championnat U19 Interdistricts.

Coupe des Pyrénées U19, U17, U15 : **RAPPEL : 1^{er} tour le 11 et 12 septembre 2021.**

Compétition ouverte aux équipes disputant un championnat régional ou départemental (64).

Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe par catégorie.

Pour les ententes, le club référent est le club support.

Coupe de l'Encouragement :

Uniquement ouverte aux équipes U17 et U15 disputant un championnat départemental.

Pour les ententes, le club référent est le club support.

En catégories U17 et U15, les vaincus des premier et deuxième tours de la coupe des Pyrénées, hormis les équipes évoluant en championnat régional, peuvent disputer la Coupe de l'Encouragement (sous réserve d'avoir respecté les formalités d'engagement).

Les éliminés des tours suivants ne peuvent plus s'y engager.

ORGANISATION FESTIVAL FOOT U13

Une seule équipe par club sur engagement officiel via Footclubs.

Compétition départementale organisée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Finale départementale organisée suivant les directives de la FFF.

Lieu de la finale : la commission fera appel à candidature.



COURRIERS

Espelette : pris note demande entente

St Pée : pris note demande entente

Castétis Gouze/ES Pyrénéenne : pris note renouvellement groupement

Orleix (65) : pris note demande d'engagement U19 interdistricts

Julian (65) : pris note demande d'engagement U19 interdistricts

